

LA DÉCLARATION FAITE EN JUIN 1981 PAR LE MINISTRE D'ÉTAT  
CHARGÉ DES MINES

**L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition):** Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire. Le premier ministre vient de le confirmer: il avait bien dit à la Chambre la semaine dernière que son ministre des Finances l'avait averti qu'en septembre 1981 il avait eu connaissance de ces arrangements pour la première fois.

Ma première question s'adresse au ministre d'État chargé des Mines. On trouve à la page 10368 du Hansard du 8 juin 1981 des explications détaillées qu'elle avait elle-même données au sujet du projet dont on parle depuis plusieurs jours à la Chambre. Le ministre des Finances, qui était alors ministre de l'Énergie, était présent lorsqu'elle a exposé les détails de ce projet et, en parlant de lui, elle l'a désigné de la main.

• (1425)

Pourrait-elle nous dire maintenant si elle a effectivement mentionné le nom de son collègue et si elle a fait un geste de la main vers le siège qu'il occupait à ce moment-là lorsqu'elle a parlé des détails de ce projet? C'était le 8 juin 1981.

**L'hon. Judy Erola (ministre d'État (Mines)):** Madame le Président, j'aurais bien du mal à me rappeler qui occupait tel ou tel siège. Je ne saurais dire par exemple si le chef de l'opposition occupait son siège à ce moment-là. Je présume que si j'ai fait un geste vers le ministre, il devait être à son siège, mais je ne saurais jurer de rien.

**M. Nielsen:** Madame le Président, il y a des députés de ce côté-ci qui sont prêts à le jurer.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Rossi:** Comment pouvez-vous croire pareille chose?

**M. Smith:** Quand allez-vous faire des appels d'offres?

LA DATE OÙ L'EX-MINISTRE DE L'ÉNERGIE A ENTENDU PARLER  
DE L'ACCORD POUR LA PREMIÈRE FOIS

**L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Comme je le lui ai rappelé, il a déclaré à la Chambre jeudi dernier que son ministre des Finances lui avait affirmé avoir entendu parler de l'accord pour la première fois, le 3 septembre 1981. D'autre part le ministre d'État chargé des Mines reconnaît que sa mémoire n'est peut-être pas fidèle mais que le ministre, le ministre des Finances, aurait pu être à son siège. Effectivement, il y était. Le premier ministre peut-il nous dire maintenant si jeudi dernier, il a trompé la Chambre ou si son ministre des Finances l'a trompé lui, quand il lui a affirmé que c'était le 3 septembre 1981 qu'il avait entendu parler pour la première fois de cet accord?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député qui passait pour avoir l'esprit vif est en train de ternir sa réputation. Il me demande si j'ai induit la Chambre en erreur. Si le député du Yukon n'avait pas été si occupé à suivre le déroulement de son scénario, il aurait eu le temps d'écouter ce que j'avais répondu tout à l'heure. Mais le député était ailleurs en train de préparer l'une de ses vilaines

Questions orales

attaques, madame le Président. Je viens tout juste de dire à la Chambre que la correspondance que je vais déposer à 15 heures, indique effectivement que l'ancien ministre de l'Énergie était au courant de la transaction au début de 1981.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Vous avez trompé la Chambre.

LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE

**L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition):** Madame le Président, pourquoi le premier ministre répète-t-il maintenant ce qu'il a dit jeudi dernier, à savoir que son ministre des Finances lui avait dit que la première fois qu'il avait entendu parler de cette entente, c'était le 3 septembre 1981? Pourquoi?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je l'ai redit à titre de précision. Si le député était resté attentif, il m'aurait entendu dire que j'avais reçu une deuxième lettre du ministre des Finances dans laquelle il éclaircissait l'affaire. Pour que le député du Yukon finisse par comprendre, je dois répéter les choses non pas deux, mais plusieurs fois.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU PREMIER MINISTRE DE LA  
SASKATCHEWAN

**Mme le Président:** A l'ordre! J'ai l'honneur de signaler la présence à la tribune du premier ministre de la Saskatchewan, l'honorable Grant Devine.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

L'ADMINISTRATION

L'ENTENTE SUR LE CHARBON DU CAP-BRETON—L'ANALYSE DU  
RENDEMENT DE L'INVESTISSEMENT

**M. Mark Rose (Mission-Port Moody):** Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. D'après un document du cabinet déposé le 13 septembre 1982, on estime à moins de 2 p. 100 le taux de rendement réel du projet Synfuels. Celui-ci est donc perdant au départ, de l'avis même des analystes du gouvernement. Toujours selon ce document, certains autres projets d'amélioration auraient un taux de rendement bien supérieur, pouvant aller jusqu'à 18.5 p. 100, notamment le projet Canmet ou celui de valorisation du brut de la Saskatchewan.

Comment le premier ministre peut-il appuyer les coupures à l'égard de programmes essentiels en matière d'énergie, qu'il s'agisse de solutions de rechange ou d'économies d'énergie, comment peut-il se montrer avare dans ce domaine et songer à investir près d'un milliard de dollars en cinq ans dans le projet Synfuels qui serait voué à l'échec, selon les collaborateurs du ministre de l'Énergie?